

Commune de BOUXIÈRES AUX DAMES
PROCÈS-VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 2020

DÉPARTEMENT DE
MEURTHE-ET-MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE
NANCY
CANTON
ENTRE SEILLE-ET-
MEURTHE

L'an deux mil vingt, le quinze juin, à 19 heures, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil municipal de la commune de Bouxières-aux-Dames se sont réunis exceptionnellement dans la salle Lambing* à Bouxières-aux-Dames, après convocation légale, sous la présidence de **M. Denis MACHADO, maire.**

**Plus adaptée pour mettre en œuvre les mesures de prévention liées au Covid 19.*

NOMBRE

de conseillers
en exercice : 27
de présents : 24
de votants : 26

Étaient présents : M. MACHADO, M. VOINSON, Mme CHEVREUX, Mme LEPIANKO, M. SCHNEIDER, M. HUBERTY, Mme SCHMITT, Mme MACHADO BESSON, M. DOMINGUES, M. QUQUE, M. DURAND, Mme GENIN, Mme BAK, M. SORDEL, M. YANICHE, M. BOILLON, Mme HUSSON, M. BRUSON, Mme GENICOT, Mme VILLAUME, M. GWINNER, Mme WERBICKI, M. PAULY et Mme DIDRAT SOEUR.

Étaient absents excusés : Mme LACROIX, M. PFEIFFER et Mme RASCAGNERES GARCIA.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat :

Mme LACROIX à Mme MACHADO BESSON
Mme RASCAGNERES GARCIA à Mme CHEVREUX

Un scrutin a eu lieu, Mme LEPIANKO a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19/06/2020 et que la convocation du conseil avait été faite le 09/06/2020.

Le maire,

Création de 16 emplois d'adjoint d'animation contractuels
pour « accroissement temporaire d'activité »
2020/2021

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-1, 3 1°) et 3 2°),

Vu le décret n°88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Considérant que le fonctionnement de l'accueil périscolaire multi-sites et des mercredis récréatifs implique le recrutement de 16 adjoints d'animation contractuels (prévision) pour assurer l'encadrement et l'animation des divers temps d'accueil,

Il est proposé au conseil municipal de créer, sur le motif "d'accroissement temporaire d'activité", 15 emplois d'adjoint d'animation 2^{ème} classe contractuels et 1 emploi d'adjoint d'animation 1^{ère} classe contractuel (cet emploi est destiné à la direction du site périscolaire René Thibault et des mercredis récréatifs)

Vu le rapport soumis à son examen,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à créer 15 emplois contractuels d'adjoint d'animation 2^{ème} classe et 1 emploi contractuel d'adjoint d'animation 1^{ère} classe pour accroissement temporaire d'activité,

AUTORISE le maire à signer les 16 contrats de travail correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.



Le Maire,
Denis MACHADO